

# Relevé de décisions MLCC 03 - 05/2017



## Suite à la réunion du collectif du 6 mai 2017 à Chantelle (chez Sylvie)

Présent.e.s : Sylvie, Agnès, Line, Guillaume, Jacques, Michel, Marie et l'après-midi Jean-Pierre.

Excusé.e.s : Catherine, Sébastien, Marie-Elise, Christophe, Daniel

### 1. Distribution des rôles :

Animateur : Agnès- Gardien du temps : Michel- Scribes : Line et Guillaume

### 2. Définition du mode de gouvernance. Elaboration des statuts

Voir en fin de RDD les éléments de discussion retenus pour avancer dans la poursuite du travail.  
[Les décisions prises figurent en bleu.](#)

#### A travailler par la suite :

Les missions du cercle de pilotage.

Le nombre de délégué par cercle.

Préciser le rôle des délégués.

Préciser le rôle des groupes de travail.

Définir le mode de désignation des délégués, leur renouvellement et leurs responsabilités.

### 3. Adoption de Rdd de la réunion mensuelle du 1<sup>er</sup> avril

Le précédent RDD est adopté.

### 4. Point sur le travail du groupe « Communications »

[Le groupe communication est mandaté pour proposer un nuage de mots.](#)

[Le Collectif donne mandat au groupe communication pour assurer la ligne éditoriale, valider les contenus des textes, des lettres d'informations, du site internet et des réponses aux courriers/courriels.](#)

Le Collectif réaffirme que tous les groupes sont ouverts à tous les volontaires.

La charge de travail du groupe communication est importante. Rejoignez-le !

Le groupe communication continue son travail sur la plaquette triptyque.  
Il fait des propositions sur la méthode utilisée pour la définition du nom de la monnaie (via un événement).

Concernant la charte, elle est désormais validée.

Prochaine réunion du groupe communication : 16 mai, 18h30 à Fleuriel (chez Sébastien).

## **5. Point sur les propositions du groupe de travail « méthodologie prestataires »**

Rencontre avec les potentiels prestataires programmée pour le dimanche 2 juillet 2017 de 14h30 à 19h à Saint-Pourçain-sur-Sioule.

Pour cet événement, des professionnels travaillant avec la Doume sont contactés.

Constitution d'un « Dossier d'agrément – Convergences & Projets » dont le contenu de base est élaboré.  
La plaquette d'invitation pour les professionnels est adoptée telle que travaillée par le groupe communication.

Les professionnels pressentis seront contactés par courriel (envoi par Line). Ceux qui nous ont laissé une adresse, et ceux dont il semble que leur activité correspond à l'esprit de la MLCC03. Mail à envoyer vers le 15 mai.

Ce démarchage est aussi à accomplir en direct chaque fois que possible.

Rendez-vous est à prendre avec les Chambres (d'agriculture, des métiers, du commerce et de l'industrie) pour les informer de la démarche (avant le 2 juillet). Michel et Jean-Pierre s'en chargent.

Les groupes locaux s'attachent à enrichir la liste des professionnels pressentis et à coordonner le démarchage. Le prospectus et la plaquette (triptyque) sont à éditer par les groupes locaux.

Line regroupe les informations et coordonnées des professionnels.

Les professionnels ayant donné leur adresse sont contactés systématiquement. Pour le démarchage des professionnels non encore contactés, on se centre principalement vers le secteur alimentaire (production, commerce, restauration...). Cela permettra plus facilement la création d'un cycle de la monnaie au départ.

Prochaine réunion du groupe prestataire : 22 mai, 18h30 à Saint Menoux (chez Michel).

## **6. Diffusion de livres concernant les monnaies locales**

Travailler avec libraires sensibilisés selon les lieux pour avoir un fond de livres lors d'événements créés par le Collectif (présence directe d'un stand tenu par le libraire).

Lorsque le Collectif tient son propre stand, un fond existe (via l'éditeur).

Lors de la prochaine réunion :

> demande à Daniel d'apporter le fond pour le trier.

> on complète la bibliographie.

Idée de communication via les livres : conseiller des livres à la médiathèque ; recommander aux libraires la mise en devanture de livres sur les monnaies locales lors d'événement.

## **7. Evénements passés**

Rencontres cinéma Nature à Dompierre 8/9 avril.

Des billets ont été distribués aux gens pour les faire venir sur le stand et participer à un jeu pédagogique.

Proposition : repartir de ce jeu et qu'on se l'approprie pour qu'il puisse être utilisé lors des stands du Collectif. Agnès écrit les règles avec Jacques et les autres motivés.

Rencontres avec le Secours Catholique (Michel et Jean-Pierre) sur la mise en place d'un projet décennal, en présence de bénévoles et de bénéficiaires. Echanges intéressants, bilan positif.

Rencontre Médiathèque de Moulins (Michel et Jean-Pierre avec directrice et responsable animation). Proposition d'être partenaire dans le cadre de la semaine du développement durable 2018.

## 8. Préparation des événements à venir

Présentation de la monnaie Locale à l'Asso "Objectif Terre", Samedi 01 juillet 2017, à 19 heures, à 03110 Saint Pont. (Daniel, François et Jacques).

Proposition de la Libri'cyclette de faire participer le Collectif à un événement sur l'économie sociale et solidaire. Mercredi 17 mai 2017 à Bourbon l'Archambault à partir de 17h (Château Bignon). [Michel diffuse l'info et sera présent.](#)

Venue de Philippe Derruder le 14 octobre. Il a confirmé sa présence. Un groupe de travail sera à constituer pour préparer cet événement (après le 2 juillet).

## 9. Ordre du jour pour la réunion du 3 juin 2017

09h45 – 10h00		Mise en place de la salle
10h00 – 10h05	1	Distribution des rôles Adoption de l'ordre du jour
10h05 – 13h00	2	Élaboration des statuts / définition du mode de gouvernance suite
13h00 – 14h00		Repas partagé
14h00 – 14h15	3	Expression libre, Adoption du RDD précédent Présentation nouveaux, nouvelles
14h15 – 15h00	4	Point du groupe de travail « Communication »
15h00 – 15h45	5	Point sur le groupe de travail « Prestataires »
15h45 – 16h00	6	Mise à jour bibliographie et stock des livres
16h00 – 16h30	7	Point sur les événements passés Point sur événements à venir
16h30 – 16h45	8	ODJ prochaine réunion

## 10- Auto-évaluation de la réunion

## 11- Célébration

**Prochaine réunion du collectif (10h-17h) :**

**Samedi 3 juin 2017**

Rdv 9h45 chez Sylvie GAROCHE

28, Grande Rue à Chantelle (tout près de la mairie)

(04 70 32 70 24)

*En juillet, le samedi 1<sup>er</sup>, la réunion pourrait se tenir à St Pourçain (nécessité de réserver une salle).*

## Réflexions pour Définition du mode de gouvernance. Elaboration des statuts

Le **mode de gouvernance** adopté est **horizontal** (par opposition à vertical/pyramidal).

La structure se compose de plusieurs entités :

- AG :**
- Cercle de pilotage**
- Cercles**
- Cercle transversal (à retravailler)**
- Groupes de travail**
- Groupes locaux : si nécessaire**
- Référents**

- Idée : **AG = travail et décision d'orientation**

Les grandes orientations sont discutées et décidées à l'assemblée générale.

L'AG n'est pas là pour entériner des décisions pré validées par une autre entité.

L'AG : moment clef, stratégique, une fois par an.

- **Le Cercle de pilotage**

Il est chargé de la mise en œuvre des décisions prises par le Collectif plus grand (l'ensemble des Cercles)

Comité pilotage nécessite : disponibilité, motivation et compétence

Besoin de crédibilité vis-à-vis des partenaires (prestataires, collectivité, banques, etc.) donc besoin de référents stables, bien identifiés

Au sein du comité pilotage les rôles sont donnés (ex : signatures) mais pas le pouvoir

Rythme des rencontres : une fois par mois ?

Accompagnement des salariés : qui est leur référent ? Besoin d'une présence toutes les semaines voire plusieurs fois par semaine.

- **Les Cercles**

Les cercles sont actifs dès que le nombre de représentants est suffisant.

Un membre du collectif ne peut participer que d'un seul cercle.

Cercles	Nombre de délégués
Ethique	
Professionnels	
Consom'acteurs	
Collectivités	
Partenaires financiers	
Partenaires associatifs	
Salariés de la monnaie	

Chaque délégué est désigné avec un suppléant qui est présent lorsque le délégué titulaire ne peut pas participer au cercle de pilotage.

Les cercles ont pour mission de soumettre des propositions à l'AG ou au cercle de pilotage (selon la nature de la décision et son impact). Ils portent la vision de ses membres.

Les cercles se réunissent au moins une fois par an. Ils décident librement de ce qui les concerne.

Le cercle éthique est garant du respect de l'état d'esprit initial, des valeurs de la monnaie telles qu'elles figurent dans la charte. Il est composé au départ des fondateurs. Il s'ouvrira à d'autres membres sur décisions de l'AG.

Si ses membres ne souscrivent pas à une décision du cercle de pilotage, celle-ci est reportée dans un premier temps. Ses membres contactent le cercle éthique pour que celui-ci prenne position. Si le blocage persiste, il a le pouvoir de convoquer une assemblée générale extraordinaire pour que celle-ci discute et se prononce sur cette décision.

- **Groupes de travail** : la **créativité** doit y être préservée, l'**ouverture**. Idée de rester dans un fonctionnement comme celui en place.

**Permettre à tous les membres d'intégrer les groupes de travail** : lieu où les idées nouvelles peuvent s'exprimer

**Participation des référents « délégués » aux groupes de travail**, pour qu'ils restent en contact avec la réalité de terrain

- Importance de l'**ouverture des réunions**, pour que tout le monde puisse y participer. Mais la participation à la **décision est limitée aux référents des cercles**.
- **Principe d'élections sans candidat** (personne correspondant au « profil du poste » avec liberté de refuser) **et de quelques postes pourvus par tirage au sort**
- Même pendant un mandat, les agissements d'un référent peuvent-être questionnés.

Limiter la durée et le nombre de mandats.

Mandat de deux ans, comité de pilotage renouvelé par moitié ou tiers chaque année pour assurer une continuité

- *Notion de « **responsabilité** » : chacun dans le collectif se sent responsable de l'organisme, en tant que citoyen.*

*Néanmoins, la société civile requiert des « responsables » pour une association aux plans pénal et financier*

*Endosser/assumer une responsabilité constitue un devoir nécessitant disponibilité, motivation et compétence*

- *La **représentation légale** sera assurée par X, Y et Z nommés « **référents** du Cercle qui pilote le Collectif ».*

Le mode de prise de décision dans les cercles est celui qui fonctionne dans le collectif.

L'association prendra le nom de « Collectif + nom de la monnaie » de façon à garder l'état d'esprit qui est porté par ce mot.